

LETTRE OUVERTE

A Madame Paul, Directeur et Monsieur Bricoteau, Président de la CME.

Ci-dessous, vous trouverez le message des responsables nationaux de la FHF (fédération Hospitalière de France) dont vous êtes, vous-même, représentant régional et national.

Dans cette missive le Président et le Délégué général vous demandent d'être vigilant contre les injonctions des ARS (Agences Régionale de Santé (représentant le gouvernement)) et vous invitent à l'informer des injonctions de l'ARS.

Celles-ci font pression auprès des établissements afin de les pousser à réduire l'activité et les lits d'hospitalisation.

Enfin, la FHF met les pieds dans le plat et appelle à résister et à dénoncer les manœuvres du gouvernement contre l'Hôpital Public.

Ce texte est explicite et pose sans fard les enjeux pour le service public, les errements dans sa gestion et en filigrane, l'impact négatif pour la population. Population de notre bassin de vie qui cumule les difficultés et qui pour qui l'Hôpital public est le dernier recours.

Il est plus facile de détruire que de construire et rien ne vous oblige à obéir localement aux oukases sans légitimité. Toute refonte de la capacité hospitalière d'un territoire doit se faire dans la clarté dans une large concertation. La santé de nos concitoyens dépasse largement les seules considérations comptables du représentant régionale du gouvernement.

Quelle est la position de l'Hôpital de Roubaix au sujet de la demande de la FHF ? Comment celui-ci travaille ces questions avec ses partenaires légitimes que sont les Hôpitaux publics du versant Nord/Est et de la Métropole ?

Courrier des responsables nationaux de la FHF (Fédération Hospitalière de France)

Message aux chefs d'établissements et présidents de CME

Madame, Monsieur,

Plusieurs d'entre vous nous ont alerté ces dernières semaines sur les pressions exercées par certaines ARS pour freiner, voire diminuer, l'activité des hôpitaux et pour réduire le nombre de lits hospitaliers. Ces mesures sont décidées en dehors de tout dialogue stratégique entre l'établissement et l'ARS et semblent liées à l'application mécanique et arithmétique du plan triennal de maîtrise des dépenses hospitalières.

La FHF vous invite à vous opposer avec fermeté à ces injonctions, dictées par des considérations comptables et technocratiques, contraires à l'intérêt général et aux valeurs de service public.

Les françaises et les français ne se rendent en effet pas à l'hôpital par plaisir ! Les hôpitaux ne développent pas des activités inutiles. Les hôpitaux publics sont au contraire des acteurs de santé devenus essentiels qui assument de plus en plus de missions délaissées par d'autres.

Pour la FHF, il serait irresponsable de demander aux hôpitaux du service public de refuser des malades simplement pour diminuer leur activité, au profit des cliniques commerciales qui ne se voient imposer aucune contrainte de ce type.

Il est de même irresponsable de demander des fermetures de lits en médecine, alors que les capacités actuelles s'avèrent insuffisantes pendant les périodes d'épidémie (grippe, bronchiolite...). Qui peut aujourd'hui comprendre que les responsables ministériels et d'ARS demandent aux hospitaliers d'ouvrir des lits de toute urgence en décembre et, sitôt le printemps venu, d'engager des opérations drastiques de fermeture de lits ?

Si des réductions capacitaires doivent être décidées, ce ne peut être dans la précipitation, mais dans le cadre du développement des prises en charge en ambulatoires, et sous réserve d'une contribution équilibrée de tous les acteurs de santé à la prise en charge de l'urgence, notamment des acteurs libéraux.

La FHF vous demande donc de lui signaler les injonctions de ce type, afin d'orchestrer une réaction d'ampleur nationale qui prendra à témoin les responsables politiques et nos concitoyens.

Cordialement,

Gérard Vincent, Délégué Général
Frédéric Valletoux, Président